

du siège de Sébastopol, d'un rapatriement pour faire disparaître, non pas la fistule (elle persistera tant qu'il restera un point de contact), mais l'accident qui la complique. Ces dispositions fongueuses ne s'observent pas seulement à la guerre; on sait avec quelle facilité elles apparaissent chez les sujets atteints de débilités atteints de fistules à l'anus ou de fistule à trajet ossifluent. Les ulcères simples fongueux s'observent presque toujours chez les vieillards, et leur siège de prédilection est la jambe. Dans ce cas comme dans les autres, du reste, la véritable cause de l'état fongueux est la faiblesse de la constitution. C'est donc à tort que l'on voudrait faire de ces sortes d'ulcères une classe à part, distincte des ulcères variqueux; un ulcère variqueux peut toujours devenir fongueux. C'est spécialement dans les grands centres de population, là où de mauvaises conditions d'habitation et de nourriture s'ajoutent à l'intempérance et au chômage qui le précède ou qui le suit, que l'on voit les ulcères devenir fongueux. Dans la classe aisée, cet accident, pour être plus rare, n'est pas pour cela inconnu; il dépend alors moins des conditions hygiéniques que des causes pathologiques de débilitation, telles que la tuberculose, le diabète, l'albuminurie, etc. Contre de pareils ulcères, le traitement topique est encore moins efficace que de coutume; si l'on persiste à l'employer, il aggrave même parfois la situation. C'est un traitement général, tonique et réparateur qui est indiqué. Les ulcères fongueux d'origine vénérienne sont très-fréquents chez les jeunes gens lymphatiques. Presque inconnus dans les campagnes, ils font de grands ravages au sein des villes populeuses. L'ulcère s'étend d'abord, avec une certaine rapidité, à la verge, et quand il a atteint certaines dimensions, qui égalent parfois celle des ulcères phagédéniques, ils s'arrêtent; leur surface, primitivement rouge, pâlit, et il y a un pus abondant qui s'écoule, et bien lié; elle se couvre, surtout à sa périphérie, d'élevations mamelonnées, qui cessent bientôt d'augmenter et n'ont aucune tendance à diminuer. Cet état peut durer des mois entiers. On voit parfois, à la suite d'un excès de marche ou d'équitation, soit à la suite de l'application intempestive d'un topique, les ganglions correspondants de l'aîne engorgés et devenir douloureux. Ils suppurent aisément, et, après leur incision, on trouve, chose curieuse, un fond de plaie décoloré et semblable absolument à l'ulcère qui a donné naissance à l'adénite. La marche de tous ces accidents est absolument chronique et peut durer indéfiniment. Le traitement réparateur n'a pas toujours un effet immédiat; mais, chez certains sujets, on voit, au bout de peu de semaines, la surface redevenir rouge et plus douloureuse au contact; la suppuration devient abondante, les douleurs de démanchement apparaissent en même temps que les productions fongueuses s'affaiblissent, et le bourgeon de la plaie survient, et, à partir de ce moment, la plaie marche vers la cicatrisation avec rapidité, du côté de l'adénite supprimée comme du côté de la verge.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

dans cette production fongueuse. Dans l'adénome, le développement est plus rapide, car son énergie a suffi pour sphaceler un segment que le cancer n'a traversé que grâce à l'ulcération; on verra donc la tumeur être tout d'abord plus saillante; mais l'orifice ouvert ne s'ulcère pas, étranglant légèrement le pied du fongus, qui, par cela même, se distingue du précédent en ce qu'il sera pédiculé. Cet étranglement est-il poussé à l'extrême, le fongus, privé de toute communication vasculaire, se gangrènera au niveau de son pédicule. Cette marche et ce mode d'évolution distinguerait nettement déjà les deux espèces de fongus en l'absence de tout examen physique. L'observation de la surface, de la consistance, du pus produit permettra de déterminer à coup sûr s'il s'agit d'un fongus adénoïde ou bénin, ou d'un fongus cancéreux, c'est-à-dire de nature maligne. On retrouve également, dans le testicule, ces deux variétés de fongus bénin et de fongus malin; mais le fongus bénin ne correspond plus, comme au sein, au fongus adénoïde. La présence d'une tumeur qui, après être plus ou moins longtemps demeurée au-dessous des téguments des bourses, qu'elle comprime, fait issue au dehors et prend un développement exagéré, devra faire songer à un fongus. La douleur est peu vive; dans tous les cas, elle n'a pas ce caractère lancinant et acéré qui caractérise presque le cancer; le moindre contact ou le plus faible choc amène une hémorragie en nappe qui cesse bientôt spontanément, mais qui, par sa répétition, finit par jeter le patient dans un état d'anémie qui l'oblige à prévenir à tout prix. Quand le fongus est bénin, il est indiqué de pratiquer rapidement l'ablation de la tumeur. Cette opération ne présente aucune espèce de danger, et, quand elle a été radicale, on voit souvent la plaie des bourses se fermer et se cicatriser d'une manière définitive. Quant, au contraire, le fongus est de nature maligne, si l'opération n'ajoute aucune gravité à l'état du patient, elle ne doit être suivie d'aucun résultat durable; car on voit souvent reparaître le fongus avec plus d'énergie encore. On doit alors simplement songer à enlever à l'aide d'un excès de marche ou d'équitation, soit à la suite de l'application intempestive d'un topique, les ganglions correspondants de l'aîne engorgés et devenir douloureux. Ils suppurent aisément, et, après leur incision, on trouve, chose curieuse, un fond de plaie décoloré et semblable absolument à l'ulcère qui a donné naissance à l'adénite. La marche de tous ces accidents est absolument chronique et peut durer indéfiniment. Le traitement réparateur n'a pas toujours un effet immédiat; mais, chez certains sujets, on voit, au bout de peu de semaines, la surface redevenir rouge et plus douloureuse au contact; la suppuration devient abondante, les douleurs de démanchement apparaissent en même temps que les productions fongueuses s'affaiblissent, et le bourgeon de la plaie survient, et, à partir de ce moment, la plaie marche vers la cicatrisation avec rapidité, du côté de l'adénite supprimée comme du côté de la verge.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

FONGUS s. m. (fon-guss — lat. *fungus*, champignon). Méd. Excroissance molle, baveuse, spongieuse, qui s'élève sur la peau, sur une membrane, particulièrement au bord des lèvres d'une plaie: Les FONGUS peuvent se développer dans l'épaisseur de nos parties, sans qu'il y ait d'ulcération à l'intérieur. (Breschet).

— Art vétér. Portion de l'urée qui passe de la chambre postérieure de l'œil dans la chambre intérieure, et forme de petites pelottes au bord de la pupille.

— Encycl. Chir. On connaît le fongus de la mamelle, le fongus du testicule et celui de la dure-mère. Si le fongus du testicule constitue, ainsi qu'on le voit, une maladie à part, caractérisée par la production d'une tumeur identique avec d'autres, le fongus de la mamelle comprend un état anatomique beaucoup moins précis; il ne s'applique, à proprement parler, qu'à des terminaisons de tumeurs différentes. Ces tumeurs sont le cancer encéphaloïde et l'adénome. Quand une tumeur se développe avec rapidité dans la mamelle, elle fait bientôt saillie en avant de l'organe; tantôt elle envahit la peau, et l'ulcération de cette dernière n'est que la conséquence du travail qui absorbe et détruit l'organe tout entier; tantôt elle n'affecte pas la peau, au-dessous de laquelle elle roule librement sous le doigt; mais, à la suite de l'accroissement rapide de volume, la tumeur se fixe sous la peau, qu'elle distend. Cette distension amène promptement un spachèle, à la suite duquel la production, désormais sans obstacle, trouve sa voie à travers ouverture d'un champ de développement très-libre. Cette expansion de l'adénome ou du cancer à travers une ouverture accidentelle à la peau est ce que l'on appelle le fongus. Mais, ainsi apparaît et constitue le fongus, présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue. S'agit-il d'un cancer encéphaloïde, ou d'un tumeur de nature fibreuse, le fongus présente des différences suivant la nature anatomique du pseudoplasme ou tumeur qui aura causé occasionnellement sa venue.

ver ces idolâtres, il fallait un baptême de sang.

FONSECA (Antonio DA), écrivain et prédicateur portugais, né à Lisbonne en 1517, mort en 1581. Il entra dans l'ordre des Dominicains, puis se rendit à Paris, où il prit le grade de docteur, et, de retour dans sa patrie, il acquit une grande réputation comme professeur à l'université de Coimbra et comme orateur de la chaire. Fonseca ramena à la simplicité le style de la chaire, qui, avant lui, était allégorique, figuré, plein de déclamations. On a de lui : *Annotaciones marinarias in commentaria Thomae de Via cardinalis Caietani in Pentateuchum* (Paris, 1539, in-fol.).

FONSECA (Pedro DA), jésuite et philosophe portugais, né à Cortizada, près de Crato, en 1528, mort en 1599. Il suivit à l'université d'Evora les leçons de Barthélemy des Martyrs, se fit recevoir docteur (1570), et se livra à l'enseignement avec un tel éclat qu'il reçut le surnom d'*Aristote portugais*. Lorsque Mercuriano fut élu général de l'ordre des jésuites, il choisit comme assistant Fonseca, qui le suivit à Rome. Ce dernier devint, dans la suite, visiteur de la province de Portugal, supérieur de la maison professe, et fut chargé, par Grégoire XIII, d'affaires de la plus haute importance. Ce fut Fonseca qui établit à Lisbonne, en 1564, in-40; *In libros metaphysicorum Aristotelis Sixty tres*, ouvrage publié en 4 vol. in-40, réimprimé à Strasbourg (1594). Fonseca avait donné le nom de *science moyenne* à une méthode par laquelle il prétendait concilier le libre arbitre et la prédestination.

FONSECA (Rodrigo DA), médecin portugais, né à Lisbonne, mort en 1642. Sa grande réputation le fit appeler en Italie, où il fut successivement professeur à l'université de Ferrare, à celle de Padoue, et auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *De calculum remediis* (Rome, 1586, in-40); *De venenis eorumque curatione* (Rome, 1587, in-40); *De tuedia valetudinis et producenda* (Florence, 1602); *Constitutiones medicas singularibus remediis refertis* (Venise, 1615, in-fol.); *Tractatus de februm acuturarum et pestilentiarum remediis* (Venise, 1621, in-40). — Son neveu, Gabriel Fonseca, né à Lamago, mort en 1688, fut professeur de philosophie à Pise; il enseigna aussi la médecine à Rome, et devint premier médecin du pape Innocent X. Il a laissé quelques ouvrages depuis longtemps oubliés.

FONSECA (Eleanore FERNANDES, marquise de), comtesse d'Evora, née à Evora, en 1700, morte en 1799. Issue de l'une des plus illustres familles du royaume de Naples, elle était douée d'une beauté peu commune, et joignait à ses grâces naturelles un esprit pénétrant. L'édification des plus soignées lui permit d'abord, quoique bien jeune encore, l'étude des sciences naturelles, sous la direction de Spallanzani.

En 1784, Eleanore épousa le marquis de Fonseca, descendant d'une ancienne famille espagnole qui s'était déjà depuis quelques années établie à Naples. Présentée par son mari à la cour de Naples, elle fut accueillie avec faveur par le roi Ferdinand IV, et devint par sa personne et son esprit plaire beaucoup à la reine, qui l'attacha à sa personne et lui confia le soin de son honneur. Cette bonne intelligence dura peu; la marquise, femme d'un caractère noble, ayant conscience de son mérite, ne put s'habituer à courber la tête devant les exigences continuelles d'une cour corrompue.

Quelques propos tenus par elle sur la reine Caroline, au sujet de la liaison très-intime qui unissait celle-ci et son ministre Actorio, furent complaisamment rapportés, et la marquise de Fonseca reçut l'ordre de ne plus se présenter à la cour. Jusqu'alors, elle n'avait joué aucun rôle politique; rendue à ses études par cette disgrâce, elle se lia plus intimement avec son ancien maître Spallanzani; elle l'aïda dans ses recherches anatomiques; elle l'aïda dans ses recherches anatomiques; elle fut le milieu de ses travaux paisibles, l'ennemi d'un ardent amour pour les principes féconds qu'elle allait propager dans le monde entier.

La marquise de Fonseca ouvrit ses salons à toute une société d'élite qui adoptait les idées nouvelles et se reconstruisait dans la liberté d'un gouvernement républicain; elle sut bientôt communiquer à tous ses amis l'amour qu'elle éprouvait pour la France, et, en 1798, la noblesse napolitaine, ainsi avec bonheur le drapeau tricolore, lequel, aux mains de Championnet, s'élevait sur Naples.

La marquise voyait tous ses vœux se réaliser; ses principes qu'elle professait alliaient triompher par les cotons des troupes françaises, et la famille royale, qu'elle détestait, allait être obligée de fuir en exil. Ferdinand IV, en effet, loin d'opposer la moindre résistance à la marche triomphante de l'armée française, prit la fuite; un mois avant son arrivée, et alla se réfugier à Palerme le 24 décembre 1798.

Aussitôt après son départ, Naples devint le théâtre de la plus horrible anarchie; les

lazzaroni, maîtres de la ville, pillaient et volaient partout, sous prétexte de s'opposer à l'occupation de la ville par les Français. L'ennemi resta à l'abri de tout danger, mais surtout aux personnes qui s'étaient montrées favorables aux idées françaises. La marquise de Fonseca ne fut pas oubliée; les lazaroni se préparèrent déjà à incendier son hôtel pour la mettre elle-même à mort. Avertie à temps, elle sortit avec calme, entourée de quelques dames de ses amies, en imposant par sa ferme contenance à la populace irritée, et, traversant la foule avec dignité, elle alla chercher un refuge dans le fort Saint-Elmo. Elle ne retrouva sa liberté qu'après l'établissement de la République parthenopéenne (22 janvier 1799).

Tout le temps que dura ce gouvernement, l'hôtel de la marquise fut le rendez-vous des patriotes napolitains et le foyer du libéralisme; on y rédigeait un journal, qui, sous le titre de *Monteur napolitano*, fut pour mission de défendre et de propager les principes de la Révolution. Eleanore travaillait elle-même à la rédaction de la feuille antroyaliste, qui acquit bientôt une très-grande vogue. Grâce à son influence, les Français furent, en quelques jours, le nombre de leurs partisans s'accroître considérablement.

Bientôt après commencèrent les revers; les généraux français ne purent s'entendre, et le parti royaliste profita de leur division pour tenter un effort en faveur de Ferdinand. D'un autre côté, le gouvernement français destitua Championnet, et les troupes, abandonnées à leurs généraux incapables, furent obligées d'évacuer Naples en présence de l'armée du cardinal Ruffo (7 mai 1799). L'armée royaliste ramena le gouvernement de Ferdinand IV. Avec la république mouraient aussi les rêves de liberté et d'indépendance qui avaient si longtemps été l'espérance de la marquise de Fonseca. Les partisans des principes révolutionnaires prirent la fuite; pour échapper aux vengeances de la réaction et bientôt Eleanore se trouva seule à Naples, en face de Ferdinand IV et de la reine Caroline. En se retirant, les généraux français avaient stipulé, comme clause fondamentale, qu'il ne serait exercé aucune poursuite contre les Napolitains coupables seulement d'avoir montré des sympathies pour les idées républicaines; mais, dès que la tête de Benoit XIV, enfin évêque de Porto, Fonseca fut le fondateur de la belle bibliothèque du couvent d'*Arca celi* à Rome. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Jura romana promissa et orna super Ecclesia Aracelliana, etc.* (Rome, 1719, in-fol.); *Tabula chronologica in quibus sculpta sunt effigies et gesta sanctorum pontificum, cardinalium, etc.*, qui n'est que le catalogue des papes (Rome, 1737, in-fol.), etc.

FONSECA SOARES (Antonio DA), théologien portugais, également connu sous le nom d'*Antonio das Chagas*, né à Vidigueira en 1631, mort en 1682. Il avait été soldat et s'était retiré aux plus grands désordres volontaires étaient encore à Naples, elle ne voulut pas les abandonner au moment du péril; elle crut, au contraire, pouvoir, par sa présence, ranimer leur courage de façon à les défendre avec ces éléments un cercle d'opposition politique. Les prévisions de ses amis ne tardèrent pas à se réaliser. La marquise fut arrêtée et conduite, pour y être jugée, devant le tribunal de l'Etat. Le principal grief relevé contre elle par l'acte d'accusation fut d'avoir travaillé à la rédaction du *Monteur napolitano*. La peine capitale fut prononcée, et la marquise en écouta la lecture avec le plus grand calme. Sa famille et les principaux personnages du royaume firent tout ce qu'ils purent auprès de Ferdinand IV pour en obtenir au moins une commutation de peine; mais, poussé par Marie-Caroline, le roi se montra inflexible. La marquise paya donc de sa tête le rôle qu'elle avait joué dans la Révolution. Pendant les quelques jours qui précédèrent l'exécution, elle montra une fermeté et un courage qui ne se démentirent pas un instant. Elle ne manifesta qu'un seul regret : c'était de voir succomber, par le retour de Ferdinand IV, les nobles principes qu'elle avait si vaillamment soutenus pendant toute l'occupation française. Au pied de l'échafaud, la populace exigeait qu'elle criât : Vive Ferdinand IV! Elle s'y refusa et voulut prononcer quelques paroles; mais elle fut interrompue par les cris des partisans; aussi l'exécuteur, craignant quelque manifestation, peut-être même un soulèvement, hâta le plus qu'il put ses derniers moments. La marquise de Fonseca subit son supplice le 20 juillet 1799, à l'âge de quatre-vingt ans, et fut enterrée dans l'église de Saint-Elmo, à Naples.

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la même racine que *fundere*, verser, répandre, c'est-à-dire, selon Delatré, la racine sans-crite *bundh*, creuser. Mais peut-être vaut-il mieux rapporter *font* et *fundere* à la racine sans-crite *spudh*, saillir, d'où l'acceptation de verser, répandre.) Source d'eau vive : Des eaux de FONTAINE. Le bassin d'une FONTAINE. Les FONTAINES proviennent des eaux fluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. (Buffon.)

FONTE s. f. (fon-tè — bas lat. *fontana*, du latin *fontis*, source, de la